Élagage sur cordes en sécurité - pré qualification

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA 47

Sylvie GUERIN
05.53.97.40.10
cfppa.nerac@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Sans. Remarque : le parcours de formation reste accessible aux personnes handicapées, en fonction du type de handicap. Le CFPPA reste seul juge pour l'accès de ce parcours aux personnes handicapées

Prérequis pédagogiques :

Sans. Bonne condition physique nécessaire.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les techniques pour grimper, se déplacer et accéder au poste de travail dans les arbres, ne présentant pas de difficultés particulières, en toute sécurités

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Grimper et déplacement dans l'arbre - initiation (4 jours) - Objectif opérationnel : Connaître les bases de la législation et le matériel permettant de réaliser des travaux dans les arbres. Accéder au poste de travail et installer son matériel. Réaliser des déplacements simples Module 2 : Grimper et déplacement dans l'arbre - perfectionnement (4 jours) - Objectif opérationnel : Rappel des bases de la législation. Accéder au poste de travail et installer son matériel. Utiliser des matériels de grimper plus nombreux (poignées, bloqueurs...) Mettre en pratique le double ancrage - Pré requis : expérience de grimper Module 3 : La taille des arbres (3 jours) - Objectif opérationnel : Connaître l'arbre et pratiquer une taille adaptée. Accéder au poste de travail et mettre en œuvre du matériel de coupe dans le respect de l'arbre et des règles de sécurité - Pré requis : expérience de grimper Module 4 : Démontage avec rétention (4 jours) - Objectif opérationnel : Connaître les règles de sécurité, la règlementation du travail sur fûts, les EPI et les matériels de démontage. Utiliser les griffes. Réaliser un démontage puis un billonnage avec et sans rétention - Pré requis : Expérience suffisante en grimper Module 5 : Initiation Accès Stationary Rope System (SRS) (2 jours) - Objectif opérationnel : Connaître le matériel spécifique au SRS. Savoir mettre en place et utiliser les différents systèmes. Connaître les contraître les différents systèmes. Connaître les contraître les différents systèmes. Expérience suffisante de grimper Module 6 : GSA : Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (2 jours) - Objectif opérationnel : Porter assistance à un élagueur blessé ou en difficulté, dans l'arbre. - Pré requis : Expérience suffisante de grimper.

Commentaires sur la durée hedmomadaire Les apprentissages se font selon une progression pédagogique définie. Les 4 premiers modules ne sont pas indépendants les uns des autres et la formation doit suivre l'ordre des modules de 1 à 6. A minima, pour travailler en sécurité, il est fortement conseillé de faire les 4 premiers modules à la suite.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Certificat de spécialisation taille et soins aux arbres (sous conditions de prérequis)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00205194	du 27/10/2020 au 19/02/2021	Nérac (47)	CFPPA 47		Non éligible	FPC
00225018	du 04/05/2021 au 25/06/2021	Nérac (47)	CFPPA 47		Non éligible	FPC
00258019	du 04/01/2022 au 17/06/2022	NERAC (47)	CFPPA 47		Non éligible	FPC
00333490	du 24/01/2023 au 12/05/2023	NERAC (47)	CFPPA 47		Non éligible	FPC
00412888	du 16/01/2024 au 28/06/2024	Nérac (47)	CFPPA 47		Non éligible	FPC

du 20/01/2025 au 21/05/2025

00537625

Nérac (47)

CFPPA 47

Non éligible

